

Société d'Histoire Tille-Ignon



Décembre 2025

LETTRE D'INFORMATION n° 63

2026



La Société d'Histoire Tille-Ignon

Vous présente

ses meilleurs vœux, surtout de santé

*pour l'année **2026***

Société d'Histoire Tille-Ignon

Siège social : Communauté de communes, COVATI
4 Allée Jean Moulin BP 16 21120 Is-sur-Tille

Site internet : www.histoire-tille-ignon.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Remplissez la fiche en dernière page et envoyez-la avec votre chèque

La cotisation pour l'année 2026 est fixée à :

- **23 euros pour les adhérents habitants sur le territoire de la COVATI** (Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon)
- **28 euros pour les autres** (participation aux frais d'envoi)

La cotisation est due pour l'année civile en cours, quel que soit le mois d'adhésion.

Afin de faciliter le travail du trésorier, nous vous demandons de la régler **avant le 1^{er} avril 2026**, par chèque libellé à l'ordre de la **S.H.T.I.**, adressé à :
M Jean-Marc Daurelle, 11 rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, ce que nous regretterions, nous vous prions de retourner cette fiche au trésorier, précisant éventuellement les raisons de votre décision. Merci d'avance.

Vous pouvez aussi nous adresser votre cotisation par virement. RIB SHTI :

BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement to book transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
ASSOC STE D'HISTOIRE TILLE-IGNON				
CHEZ M. DAURELLE 11 RUE DU PUIT RADIER 21120 CHAIGNAY				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identification Code)	
FR76 1080 7004 0475 0197 8011 580			CCBPFRRPDJN	
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
10807	00404	75019780115	80	BPBFC IS SUR TILLE

Nota : Voir fiche à renvoyer en fin de la lettre d'Information.

N'oubliez pas le site de la SHTI : histoire-tille-ignon.fr

Il est régulièrement mis à jour. Vous y retrouverez tous les événements qui rythment la vie de notre association.

Is-sur-Tille
Décembre 2025

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous convier à la vingtième Assemblée Générale statutaire de la Société d'Histoire Tille-Ignon qui aura lieu, salle de l'Orangerie, à Is sur Tille

Le mercredi 4 février 2026 à 20 h

(Si le quorum n'était pas atteint pour permettre à la présente assemblée de délibérer valablement, une seconde assemblée générale serait convoquée même jour, même lieu à 21 h).

ORDRE DU JOUR : (arrêté lors de la dernière réunion du conseil d'administration)

Rapport moral par le président Serge Thozet.

Rapport d'activité par le secrétaire.

Rapport financier par le trésorier Jean-Marc Daurelle.

Rapport du vérificateur aux comptes, Patrick Usquin.

Quitus aux administrateurs.

Election du vérificateur aux comptes.

Programme des activités prévues en 2026

Questions diverses.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie, d'une courte communication sur l'histoire :

L'histoire de l'Hôtel de ville d'Is-sur-Tille, par Christian Baujard.

Tenir une assemblée générale annuelle est une obligation dictée par la loi de juillet 1901 et par les statuts de l'association (article 1).

Votre présence est vraiment souhaitée, elle est un encouragement pour les membres du conseil d'administration et c'est une occasion de se retrouver tous ensemble. En cas d'empêchement, je vous demande de nous retourner le pouvoir en dernière page, dûment complété.

Cordialement.

Le président Serge Thozet

Nota : Voir fiche à renvoyer en fin de la lettre d'Information.

Compte rendu de l'Assemblée Générale – 2025

L'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 5 février 2025 à 20 heures, Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille

A/ Le rapport moral du président Serge Thozet.

Mesdames, Messieurs, Merci de votre présence à l'assemblée générale de la Société d'Histoire Tille-Ignon. Je vous présente les excuses de madame Denise Aymard et du président fondateur, Michel Valentin.

Vu le nombre d'adhérents présents ou représentés, l'assemblée peut délibérer valablement.

Pour commencer je voudrais rendre hommage à Michel Durost, disparu le 13 novembre dernier. Il avait co-écrit l'ouvrage **L'église de Spoy** avec Jean-Pierre Roussel et en avait illustré la couverture par une aquarelle. Il avait fait de même pour l'ouvrage **L'église de Pichanges**. Il fut notamment président de L'Essor, union des artistes bourguignons. C'était aussi un fidèle de nos conférences ou des journées-sorties. Les membres de la Société d'Histoire Tille-Ignon et moi-même adressons nos très sincères condoléances à sa famille.

Les effectifs de la Société d'Histoire Tille-Ignon se maintiennent en cette année 2024. Nous comptons 122 membres adhérents (6 départs et 10 arrivées), plus 24 membres d'honneur de la COVATI (23 communes + collège Paul-Fort), soit un total de 146 membres. À noter que 80% de nos membres sont domiciliés sur la Covati.

Nous avons pu réaliser nos activités, les conférences, la journée-sortie organisée le samedi 1 juin par Denise Aymard, qui nous a fait découvrir Langres (Haute-Marne), et trois publications éditées. Merci aux conférenciers et aux auteurs. Nous avons aussi participé à plusieurs manifestations. Nous allons revenir en détail sur tous ces points dans le rapport d'activités.

La SHTI va bien, enfin presque... Il lui manque des auteurs, je me répète chaque année, mais aussi des administrateurs, ou même des volontaires pour nous aider lors des manifestations par la tenue du stand de présentation de nos ouvrages.

B/ Le rapport d'activités 2024 de la secrétaire Maryline Huot-Pagny.

Voyons ensemble le détail des activités de la SHTI :

* **La journée-visites** le samedi 1^{er} juin à Langres (Haute-Marne) a pu être réalisée. 54 personnes y ont participé (un record !), comprenant des adhérents mais aussi des sympathisants.

*** Quatre conférences dont 3 à Is-sur-Tille :**

- « Histoire d'écoles à Is-sur-tille » par René Perrat lors de l'A.G. du mercredi 7 février
- « La jeunesse militaire de Bonaparte à Auxonne », par Stéphane Hardy le 10 avril
- « Georges Serraz, peintre portraitiste, sculpteur et éditeur d'art sacré », par Christian Baujard, le samedi 25 mai à Châtillon-sur-Seine.
- « Général Charbonnel, qui êtes-vous ? » par René Perrat le mercredi 20 novembre.

* **L'ABSS.** (Association bourguignonne des sociétés savantes), Serge Thozet a assisté au colloque annuel, à Beaune, ainsi qu'à l'assemblée générale des sociétés savantes le 19 octobre.

*** Les documents et publications :**

- Le bulletin N° 22-2024 est paru en fin d'année,
- Deux Hors-série : « Grancey-le-Château » par Jacques Michaut est paru en avril et « Degas et Jeannot, une amitié de trente ans » par Jacques Villand, est paru début mai.
- Trois Lettres infos : n° 58 (avril), n° 59 (octobre) et n° 60 (décembre).

*** Nous avons été invités à participer à différentes manifestations à Is-sur-Tille :**

- Samedi 7 septembre au forum des associations,
- Samedi 12 octobre à la fête de la truffe et des papilles,
- Dimanche 1^{er} décembre au marché de Noël.
- Mais aussi le dimanche 19 mai, nous avons exposé nos ouvrages à la Fête des coucous à Grancey-le-Château ; une première participation qui fut un succès. Les publications sur Grancey ont bien sûr été recherchés par les visiteurs, mais les autres ouvrages aussi.

* **Les visites :** Nous avons aussi participé, en relation avec l'office du tourisme, aux visites d'Is-sur-Tille, René Perrat, guide bénévole, a accompagné les visiteurs 5 jeudis pendant l'été.

Le 26 juillet, il a fait découvrir à une quinzaine de visiteurs les anciennes carrières d'Is-sur-Tille. Il a aussi guidé deux visites sur les vestiges du camp américain, ces dernières en compagnie de Pierre Aymard.

À noter que Pierre Aymard a accueilli, le 9 avril, une équipe de FR3 Bourgogne, venue découvrir le camp américain.

Lors des journées du patrimoine, en septembre, René Perrat a fait découvrir les biefs et moulins d'Is-sur-Tille et Serge Thozet quelques monuments de Marcilly-sur-Tille.

*** Accueil de visiteurs américains :**

- Le 24 avril, Monsieur et Madame Carl Schoeninger ont été guidés sur le camp américain par René Perrat et Pierre Aymard, aidés par Christian Baujard comme interprète.

Le père de Monsieur Schoeninger, Carl Joseph (1895-1980) était venu à Is-sur-Tille, avec le 16^e régiment du génie ferroviaire américain pour construire le camp, principalement avec seulement des pelles et des pioches !

- Le 15 août, les mêmes guides ont accueilli un groupe de huit Américains, emmené par James Mitchum, accompagné par Susannah Buckles, la fille de Frank Buckles, venu à Is-sur-Tille en 1918. Ce dernier était chauffeur. Plus tard, il devint le président de l'association des anciens combattants de la Grande Guerre, et il en a été le dernier survivant, puisqu'il est mort en 2011 à l'âge de 111 ans.

*** Le conseil d'administration de la SHTI** s'est réuni quatre fois les 18 janvier, 4 avril, 2 septembre et 24 octobre.

C/ Le rapport financier 2024 du trésorier Jean-Marc Daurelle.

Une hausse importante des recettes (+ 44 %) dues principalement à la vente d'ouvrages (+ 25 %), notamment le livre sur Georges Serraz de Christian Baujard.

Nous pouvons remarquer une hausse des cotisations Covati et une légère baisse des cotisations hors Covati, effectivement nous avons perdu des membres éloignés d'Is-sur-Tille.

Au niveau des dépenses, le principal poste est bien sûr les frais d'imprimerie (+ 40 %) suivi des frais de voyage (+ 36 %) et des frais postaux (+ 375 %) qui sont dus à la hausse des tarifs, mais aussi au nombre plus important des ouvrages vendus par correspondance.

Les frais du voyage annuel à Langres ont aussi augmenté, tel les frais de l'Office de tourisme, du transport et du repas. Cette sortie annuelle est déficitaire, ce qui était prévu, elle ne met pas en péril la situation financière de l'association.

Les réserves financières compte courant (13 198,50 €) sont stables, et le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 est de 2 145,69 €.

D/ Rapport du vérificateur aux comptes - Exercice 2024.

« La mission confiée au vérificateur des comptes consiste à vérifier la conformité de la tenue de la comptabilité de l'association avec les principes comptables applicables, tout en tenant compte des spécificités liées à l'objet associatif.

Dans le cadre de cette mission, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association Société d'Histoire Tille-Ignon (dite SHTI), arrêtés au 31 décembre 2024 et couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le 15 janvier 2024, Monsieur Jean-Marc DAURELLE, trésorier de l'association, m'a transmis l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de ma mission. Toutes les conditions requises pour un contrôle diligent et rigoureux ont été réunies.

Les livres comptables, relevés bancaires, documents justificatifs et autres pièces ont été présentés pour examen. Les rapprochements bancaires ont été effectués, et l'ensemble des justificatifs que j'ai jugé utile de consulter a été vérifié, sans qu'aucune anomalie ne soit relevée. Le solde bancaire se révèle conforme aux relevés de comptes, soit 13 198,50 € pour le compte courant. Par ailleurs, le stock d'ouvrages a été évalué à 2 145,69 € pour un total de 190 ouvrages.

Je n'ai relevé aucune observation concernant la sincérité et la régularité des comptes qui m'ont été présentés. Grâce à l'ouvrage consacré à Georges Serraz, écrit par M. Christian Baujard, les ventes ont connu une progression spectaculaire avec une augmentation de 150 %. Félicitations à l'auteur pour ce succès remarquable.

Sur le plan des activités, le voyage annuel à Langres et la coutellerie de Nogent a pu être organisé grâce à la participation de 55 membres, adhérents et non adhérents. Cependant, il convient de noter que l'équilibre financier est encore cette année déficitaire, sans mettre en péril la situation financière de l'association.

Les réserves financières (compte courant et compte d'épargne) sont donc largement suffisantes pour faire face aux dépenses prévues, assurer la stabilité économique de l'association et anticiper d'éventuels imprévus.

Je tiens à exprimer mes remerciements à Monsieur Daurelle pour sa disponibilité et la grande rigueur dont il a fait preuve dans la tenue des comptes.

En conclusion, je recommande d'accorder le quitus pour la gestion de l'exercice 2024, tels que les comptes vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai établi le présent rapport.

À Til-Chatel, le 15 janvier 2025. »

M. Patrick USQUIN

* **Tous les rapports** : moral, d'activités, financier et du vérificateur aux comptes ont été approuvés à l'unanimité ; quitus est donné aux administrateurs.

E/ Élection des membres du Conseil d'administration

Les administrateurs sortants : Maryline Huot-Pagny, Christian Baujard, René Perrat, Jean-Marc Belin et Serge Thozet.

Maryline Huot-Pagny ne souhaite pas se représenter. Les autres, Christian Baujard, René Perrat, Jean-Marc Belin et Serge Thozet sont élus à l'unanimité pour 4 ans.

F/ Election du vérificateur aux comptes.

* Le vérificateur aux comptes, Patrick Usquin, est réélu à l'unanimité pour un an.

G/ Les projets 2025 :

* La journée-visites le samedi 14 juin à Auxonne, avec visite de la ville le matin, repas dans un restaurant local, et l'après-midi... visite d'un lieu tenu secret.

*** Les conférences :**

- « Le Conventionnel Charles-François Dupuis » par René Perrat lors de l'A.G le 5 février.
- Conférence de printemps, le mercredi 16 avril : à déterminer.
- « Le 16^e génie américain en 1917-18, entre Nevers et Is-sur-Tille » par René Perrat et Pierre Aymard, le mercredi 19 novembre.

*** Les publications**

- Le bulletin annuel n° 23-2025.
- Les Hors-Série :
 - Les Chanoinesses, par Jean-Marc Belin
 - Jeannot, illustrateur de livres, Analyse d'un livre illustré par Jacques Villand
 - Réveil d'Is-sur-Tille - La section Handball par Serge Thozet
- Réédition : Saulx-le-Duc, par l'Abbé Ferret, Maryline Huot-Pagny.

* **Notre participation à différentes manifestations** : forum des associations, fête de la truffe et des papilles, marché de Noël, Fête des coucous à Grancey-le-Château etc.

* **L'assemblée générale a été suivie d'une courte communication sur l'histoire :**

« Le Conventionnel Charles-François Dupuis » par René Perrat.

Puis, nous avons continué à échanger dans une ambiance conviviale, un verre à la main avec quelques accompagnements.

PROGRAMME des activités prévues pour l'année 2026 :

- * Mercredi 4 février, Assemblée Générale
Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h.
- * Mercredi 22 avril, Conférence de printemps :
Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h.
- * Mercredi 18 novembre, Conférence d'automne :
Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h.
- * Fin novembre : Distribution du bulletin N°24 - 2026 (Gratuit pour les adhérents).

Bienvenue aux nouveaux adhérents 2025 :

Aanan Aziz, Marcilly-sur-Tille
Brigand Emmanuelle, Villecomte
Feind Annik, Diénay
Voisin Jean, Gemeaux
Bécourt Jacques, Saulon-la-Rue

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SHTI

Mercredi 04 février 2026

BULLETIN DE PARTICIPATION

Ce document est à retourner entier et complété à :

M Jean Marc Daurelle 11 Rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : Courriel :@.....

Participera à l'Assemblée Générale du mercredi 4 février 2026 :

OUI*

NON*

* (rayer la mention inutile)

AG SHTI 04/02/2026

POUVOIR

Ne pouvant pas assister à l'assemblée générale, Je donne pouvoir à :

M ou Mme :

ou à tout adhérent présent pour me représenter à l'assemblée générale de la Société d'Histoire Tille-Ignon qui se tiendra le mercredi 4 février 2026, délibérer et voter en mes lieu et place.

Pour être valable la signature doit-être précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » :

A : Le :

Signature :

AG SHTI 04/02/2026

COTISATION 2026

Je règle ma cotisation 2026

(* Rayer la mention inutile et joindre un chèque à l'ordre de la SHTI)

Pour les adhérents habitant la COVATI 23 €

Pour les autres 28 €

AG SHTI 04/02/2026

QUESTIONS DIVERSES

Si vous souhaitez être coopté par le conseil d'administration ou si vous souhaitez qu'une question d'ordre général soit abordée en fin d'assemblée, dans la limite du temps disponible, merci de la libeller dans le cadre ci-dessous :

--